

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **AS2 Modèles et méthodes d'intervention en service social** **2022-2023**

Code T.TS.SO354.AS2.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
--	---	--

3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres
--

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences**

- Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs d'apprentissage du module

- Contribuer à construire une posture professionnelle critique de l'organisation socio-politique et économique.
- Analyser les deux principaux courants de pensées qui ont gouverné à l'organisation actuelle de notre société : le socialisme et le libéralisme.
- Développer une compréhension des déterminants sociaux, économiques et politiques qui influent sur l'action sociale.
- Approfondir de manière critique au moins un modèle ou une méthodologie d'intervention, par exemple la systémique, le développement du pouvoir d'agir, l'approche centrée solution, etc...
- Outiller les futur.es assistantes sociales et assistants sociaux de moyens d'actions tel que les approches individuelles et collectives, les techniques d'entretien ainsi que les aspects de gestion budgétaire, administrative, nécessaires à la compréhension des enjeux sociétaux des populations accompagnées.
- Exercer la communication orale et écrite de façon appropriée auprès de publics variés.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

- Accompagner les étudiant.es dans la réflexion de l'évolution du rôle de l'Etat social au fil de du développement de la protection sociale et des modèles économiques.
- Interroger une diversité de modèles et méthodologies d'intervention qui entourent l'action du social au travers des politiques publiques d'un Etat incitatif.
- Favoriser l'élaboration d'une pensée réflexive sur la notion de contrôle des pauvres.
- Développer les compétences professionnelles permettant l'émancipation conscientisée des personnes à leur environnement.
- Exercer la communication orale et écrite de façon rigoureuse et déontologique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Discussions et débats à partir des apports des intervenant.es.
- Lecture d'articles et d'ouvrages mis à disposition sur Moodle.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation écrite

Une analyse suivie d'une évaluation écrite constituent les modalités d'évaluation du module. Chaque étudiant.e rédige un travail écrit individuel rigoureux à partir d'un rapport d'évaluation sociale du service d'évaluation et d'accompagnement de la séparation parentale (SEASP) à destination du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) qui sera publié sur Moodle dès le début du module.

L'écrit sera une analyse, puis une réflexion de la situation présentée à partir des contenus développés au fil des différentes interventions qui jalonnent les cours de ce module sur « modèles et méthodes d'intervention » dans l'espace de l'Etat social.

Une bibliographie nommant les sources utilisées pour établir l'analyse complètera le travail écrit. Un descriptif plus précis de l'attendu pour cet écrit sera présenté lors du brainstorming général du module.

Répétition

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Modalité : Travail écrit sur la base d'un article ou d'un texte avec une défense orale

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

8 **Remarques**

La présence au cours n'est pas obligatoire.

Pas de remédiation.

9 **Bibliographie**

Une bibliographie complète sera remise durant le cours.

10 **Enseignant-e-s**

Jimenez Jean-Daniel
Menghini Mathieu
Pittet Marc
Poma Theler Ester

Responsable de module *

Jean-Daniel Jimenez et Marc Pittet

Liste des vacataires et/ou invités qui interviennent dans le module :

Fabienne Muller,
Mélanie Bouchard,
Stefania Desiderio,
Floriane Espinoza,
Floriano Von Arx

Descriptif validé le *

20 février 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, coresponsable de filière